



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 23 février 2022

**MATÉRIEL – ORGANISATION DU TRAVAIL**

# RÉORGANISATIONS SOUS HAUTE TENSION

**Le rythme soutenu et le contenu des réorganisations dans les technicentres provoquent une forte dégradation des conditions de vie et de travail des cheminots des 3 collèges.**

**La colère des cheminots qui en découle doit se transformer en luttes collectives pour gagner la satisfaction de nos légitimes revendications !**

Depuis plusieurs années, la direction entreprend de profonds changements. Ils sont décidés pour organiser l'ouverture à la concurrence et imposer un modèle de rentabilité économique, autrement dit : faire de l'argent sur le dos des cheminots. Ces attaques percutent tous les cheminots, y compris ceux du domaine Matériel !

En témoignent, notamment, les effets néfastes des modifications apportées à l'organisation de la maintenance, pourtant essentielle à la bonne exécution des plans de transport, à la sécurité des matériels roulant et in-fine à la sécurité ferroviaire.

## **UNE ORGANISATION BROUILLONNE QUI MET LES CHEMINOTS SOUS TENSION**

Résultant de modifications organisationnelles décidées unilatéralement par la direction, les ateliers connaissent indéniablement des situations critiques matérialisées par :

- Des moyens humains insuffisants ;
- L'absence de volumes de pièces réparables péjorant le rythme de mise en maintenance ;
- La surexploitation des matériels roulants influant sur la qualité de service et le niveau de sécurité ferroviaire.

## **LES CHEMINOTS NE SONT PAS DUPES !**

Les cheminots du Matériel constatent quotidiennement l'incidence de ces réorganisations, particulièrement à travers l'affaiblissement de la maintenance, mais aussi par la dégradation de leurs conditions de vie et de travail. D'ailleurs, un nombre croissant d'entre eux évoque l'existence de freins à un travail bien fait !

La CGT n'occulte aucune des conséquences engendrées par les modifications de fonctionnement de l'entreprise, qu'elles impactent la qualité de la production ou la santé des cheminots :

- Les « exécutants » sont trimballés d'un établissement à un autre, d'un poste à l'autre et subissent les accros et le non-respect de la réglementation, dont l'accord sur le temps de travail ;
- L'encadrement, à qui il est demandé de tenir une organisation fiable avec toujours moins de cheminots pour plus de « rendement », est en souffrance ;



- Des cadres en responsabilité n'arrivent plus à subvenir aux besoins vitaux de la production de maintenance et sont contraints par des directives prônant un management agressif.

### **CONTESTER – REVENDIQUER – LUTTER !**

Les cheminots ne peuvent s'accoutumer aux effets constatés de ces politiques, de ces réorganisations. Collectivement, remettons-les en cause ! Avec la CGT et ses syndicats de site, employons-nous à fédérer les colères qui émanent de tous les ateliers et organisons-nous pour obtenir :

- L'arrêt immédiat des réorganisations en cours ou en projet ;
- L'arrêt des « explorations » et « expérimentations » de régimes de travail farfelus (ne correspondant en rien aux besoins exprimés et aux règles établies de l'aménagement du temps de travail) ;
- Les moyens humains et matériels nécessaires pour bien travailler et assurer un haut niveau de sécurité du matériel roulant ;
- Le recrutement, en CDI, des contrats précaires le souhaitant ;
- De meilleures conditions de vie et de travail ;
- La reconnaissance des métiers, de la technicité et de l'expertise des cheminots du Matériel par la revalorisation des salaires ;
- L'augmentation pérenne de 200 € de notre prime de travail eu égard aux nouvelles technologies mises chaque jour en œuvre par les cheminots du domaine Matériel pour le Service Public.

**SIGNEZ MASSIVEMENT LA PÉTITION MATÉRIEL,  
INSCRIVEZ-VOUS DANS LES INITIATIVES SYNDICALES  
CGT LOCALES ET RÉGIONALES,  
AINSI QUE LA MANIFESTATION DU 31 MARS 2022 !  
REJOIGNEZ LA CGT !**

